

Tarbes le 15 mars 2025

## **Lettre ouverte à M. Pélieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées**

Après plusieurs décennies d'omerta, les langues se délient aujourd'hui. Après Notre-Dame de Bétharram, c'est au tour de Garaison d'être visé par des accusations portant sur de graves faits de violence.

Ces deux établissements sont en contrat avec l'Etat (70% de financements publics) et accueillent des mineurs pour leur scolarité. Les témoignages affluent sur des sévices qui ont engendré souffrances et non-dits. Pendant toutes ces années de scolarité, ces enfants et ces adolescents n'ont pas été protégés par les institutions dont c'était pourtant la mission.

Nous nous adressons à vous, M. le Président du Conseil départemental car, à ce titre, vous êtes chargé du recueil, du traitement et de l'évaluation, à tout moment, et quelle qu'en soit l'origine, des informations préoccupantes relatives aux mineurs en danger ou qui risquent de l'être, le représentant de l'Etat et l'autorité judiciaire vous apportant leur concours.

Une des compétences des départements est de mettre en œuvre la protection des mineurs afin :

- d'éviter la survenue de situations de violences,
- de mieux repérer et mettre fin aux violences constatées,
- de mieux accompagner les mineurs victimes.

« Les silences autour de Bétharram en disent long sur le problème de la France à l'égard des droits de l'enfant. Ils sont le symptôme d'une banalisation de l'humiliation et de la punition des enfants qui reste encore très présente dans la culture française. Des parents ont choisi de placer leurs enfants à Bétharram parce qu'ils savaient que la discipline y était dure et que leurs enfants y seraient « tenus ». Beaucoup demeurent persuadés que la culture de la punition est une garantie de la réussite de l'enfant, sans avoir bien conscience qu'elle est un terreau propice aux maltraitances. » dit Marion Cuerq, essayiste, dans un entretien au Monde.

Des centres dits d'éducation ont été confiés à l'armée et certains centres éducatifs renforcés ou fermés ont pu avoir des pratiques visant à « dociliser » les jeunes en régnant par la peur et par les punitions. En leur apprenant à obéir à tout prix, on oublie ce qu'éduquer veut dire. Nos enfants ont besoin d'un cadre certes, mais il doit s'agir d'un cadre bienveillant fondé sur une éducation émancipatrice.

Dans le contexte politique actuel où les idées d'extrême droite sont promues par les pouvoirs en place, nous tirons la sonnette d'alarme. Ce schéma d'éducation niant toute humanité ne fonctionne pas. La France Insoumise propose de mettre les moyens nécessaires au bon fonctionnement d'un véritable service public de l'enfance.

Cela implique de redonner les moyens humains à l'ensemble des structures qui prennent en charge des mineurs. Nous ferons de la protection des enfants contre toutes les formes de violences une priorité :

- en organisant une formation obligatoire de tou-tes les professionnel·les en contact avec les mineur·es, y compris au sein de l'Éducation nationale, sur les violences sexuelles, leurs conséquences, leurs repérages et sur les procédures de signalement, les procédures judiciaires, le dépistage de la maltraitance
- en protégeant les professionnel·les lanceur·ses d'alerte des pressions, mesures disciplinaires et procès pour diffamation.

M. le Président du Conseil départemental, que comptez-vous faire suite à ces révélations ? Les citoyen.ne.s attendent des acteurs institutionnels dont vous faites partie, une attention particulière aux dispositifs dont vous êtes garant afin de stopper toutes ces maltraitances et qu'il n'y ait plus de victimes marquées à vie.